



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier.
Nathalie Houdayer.

Vendredi 9 septembre 2016

N° 677



Démographie

Moins de 25 % des demandeurs d'asile obtiennent en France une réponse positive

Le 8 juillet 2016, le ministère de l'Intérieur a publié les chiffres de la demande d'asile en France. En 2015, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a enregistré 80 100 demandes (+ 24 % par rapport à 2014), dont 74 500 premières demandes (mineurs inclus) et 5 600 réexamens.

L'Ofpra a pris 62 100 décisions (hors mineurs accompagnants), soit une augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente. L'Ofpra a attribué l'asile dans 14 100 décisions (+ 61 %), dont 2 800 mesures de protection subsidiaire. Toujours en 2015, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), qui traite les recours, a rendu 36 000 décisions (- 8 %), dont 5 400 décisions favorables (- 7,5 %), parmi lesquelles il y a 1 500 mesures de protection subsidiaire.

Au total, le nombre de décisions d'accord d'un statut de protection (réfugié ou protection subsidiaire) prises par l'Ofpra ou la CNDA s'établit à 19 500 (+ 34 %). Entre 2009 et 2012, le nombre de décisions positives variait d'une année à l'autre entre 10 000 et 10 800. En lien avec des régimes dictatoriaux, des guerres civiles, le terrorisme islamiste, et en articulation avec la progression des demandes, le nombre de décisions positives augmente depuis 2013 : 11 400 cette année-là, puis 14 600 en 2014 et 19 500 en 2015.

Cependant, il n'y a pas forcément une stricte corrélation entre le total des demandes et le nombre de décisions positives. Par exemple, en 2014, il y a eu moins de demandes qu'en 2013 (- 2 %), mais le nombre de décisions positives a fortement augmenté (+ 28 %).

Si l'on met en perspective le nombre de décisions positives avec le total des demandes, le taux reste inférieur à 25 % entre 2009 et 2015, mais il a néanmoins tendance à augmenter ces dernières années : 17 % en 2013 ; 23 % en 2014 et 24 % en 2015. Cela ne signifie pas une plus grande « largesse » au niveau de l'Ofpra et de la CNDA, mais plutôt une part plus importante de dossiers justifiant indéniablement l'attribution de l'asile au regard du droit international.

Principalement des Soudanais, en 2015, comme demandeurs d'asile

Le taux de réponses positives est lié, entre autres, aux pays d'origine. Si l'on retient les premières demandes d'asile (hors mineurs accompagnants et hors réexamens), les pays d'origine permettent d'identifier ceux où une partie des citoyens est incitée à fuir pour leur propre sécurité. Le choix des pays d'accueil pour les demandeurs d'asile peut s'expliquer, dans certains cas, par les relations historiques entre le pays d'origine et le pays d'accueil, et aussi par les circuits migratoires organisés.

Les dix premiers pays pour les premières demandes d'asile

Pays	2014	Pays	2015
République démocratique du Congo	3 782	Soudan	5 091
Chine	2 497	Syrie	3 403
Bangladesh	2 425	Kosovo	3 139
Russie	2 138	Bangladesh	3 071
Syrie	2 072	Haïti	3 049
Pakistan	2 047	République démocratique du Congo	2 937
Albanie	1 944	Chine	2 814
Soudan	1 793	Albanie	2 245
Haïti	1 730	Irak	2 145
Guinée	1 612	Afghanistan	2 122

Source : Ofpra

Source : Ofpra



Médias

L'Opinion, lancé en 2013 par Nicolas Beytout : le quotidien se fait une place laborieusement, mais sûrement...

Quand *L'Opinion* est apparu dans les kiosques en mai 2013, seuls les plus optimistes pouvaient croire à une survie après une ou deux années. Pourtant, le quotidien national d'information est toujours là, présent dans l'espace médiatique avec une édition papier et une édition numérique.

Il est très loin de la diffusion des grands quotidiens : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Aujourd'hui en France*, *Les Échos*, *La Croix*, *Libération*... mais arrive déjà au niveau de *L'Humanité* avec plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires vendus chaque jour.

L'Opinion, quotidien payant français, est lancé par Nicolas Beytout, actionnaire et directeur de la publication. C'est un journaliste : entre autres, il a été directeur de la rédaction des *Échos* (1996-2004), puis du *Figaro* (2004-2007), PDG du groupe Les Échos, pôle média de LVMH (fin 2007-2011).

Le quotidien est porté par une société par actions simplifiée (SAS) : « Bey médias ». L'actionnariat n'est pas très bien connu. Outre Nicolas Beytout, on cite habituellement Bernard Arnault (LVMH), Claude Perdriel (*Challenges*, *Sciences & Avenir*, *L'Obs*...), mais aussi la famille Bettencourt, via la holding Téthys.

En 2015, on sait par ailleurs que l'agence Dow Jones &

Company a investi 2 millions d'euros dans le journal *L'Opinion*. Cette agence publie *The Wall Street Journal* et elle est une filiale de News Corp., dirigée par Rupert Murdoch lui-même, dont les titres publiés en Grande-Bretagne font écho : *The Times*, *The Sun*...

Concrètement, explique *Le Monde* dans son édition du 25 novembre 2015, « le partenariat (...) nouée entre les deux entreprises doit permettre des synergies dans les contenus et la distribution ».

L'entente est probablement également éditoriale, voire politique. *L'Opinion* précise sur son site Internet que sa ligne éditoriale est « claire » : « libérale, pro-business, européenne ». Dès lors, le quotidien est un média d'opinion « engagé et ouvert », qui « donne aussi la parole à ceux dont l'opinion est différente ».



À vos agendas

Le 20 septembre, à Laval Bien traiter les personnes âgées ou handicapées

Le mardi 20 septembre, de 14 h 15 à 16 h 30, à la salle de l'Avant-scène, 33 rue du Vieux-Saint-Louis, à Laval, l'association À l'écoute de la maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap (ALMA) Mayenne organise un spectacle de débat théâtral gratuit, présenté par la compagnie Naje.

Spectacle, sur réservation, à destination des professionnels et bénévoles de l'accompagnement des personnes handicapées et âgées (accueil à 14 h, fermeture des portes à 14 h 30).

Renseignements et réservation :

09 81 72 05 68

alma.mayenne@bbox.fr

Avis de recherche

Le CÉAS dispose de la collection complète de sa « Lettre »... à l'exception d'un seul numéro : le 18, qui date de 1981. Un adhérent de longue date aurait-il conservé ce numéro ? Le CÉAS se contenterait d'une copie...

Au départ, *La Lettre du CÉAS* était un compte rendu d'activité à l'intention des administrateurs. Ce n'est que progressivement qu'elle est devenue un mensuel d'information.



« La planète Terre et ses habitants sont en train de vivre une extinction massive de biodiversité, causée en grande partie par les activités humaines. Tellement massive qu'elle serait de l'ordre des cinq grandes extinctions qui ont remodelé la vie depuis son apparition sur Terre, il y a plus de 4 milliards d'années. »

Angela Bolis, « Biodiversité : le pronostic vital est engagé », *Le Monde* du 2 juin 2016.



www.ceas53.org

